

Droits et libertés, salaires, assurance chômage, retraites, services publics,
le Comité Confédéral National de Force Ouvrière considère
que l'action interprofessionnelle, **la grève interprofessionnelle** s'il le faut,
sont nécessaires face au comportement des pouvoirs publics et du patronat...

La commission exécutive du SNUDI FO 33 partage la résolution adoptée à l'unanimité du **Comité Confédéral National de Force Ouvrière** qui a réuni à Paris les 27 et 28 mai, **les secrétaires des 105 Unions départementales et 22 Fédérations Force Ouvrière** (*Transports, Chimie, Métallurgie, Enseignement, Santé, Arts et spectacle, Alimentation ...*)

Le CCN réaffirme son attachement à la Charte d'Amiens. Il réaffirme d'une façon générale son opposition à toute influence extérieure au mouvement syndical, rappelant par là le préambule des statuts de la CGT-FO. **Le CCN rappelle la position permanente de la Confédération de refuser de donner des consignes de vote à l'occasion des élections politiques.** Le CCN confirme ce positionnement pour les scrutins politiques à venir...

Le CCN alerte l'ensemble des structures de la Confédération sur les dérives anti républicaines et liberticides qui se multiplient. Il rappelle son attachement à l'Etat de droit, à la séparation des pouvoirs et à la défense d'une fonction publique républicaine.

(...) **Le CCN dénonce l'état d'urgence**, notamment sa prolongation sous la forme d'un régime transitoire, et en demande la levée immédiate et de toutes les mesures qui lui sont liées. Le CCN exige l'arrêt de la répression contre les militants syndicalistes.

Le CCN rappelle son opposition à la loi de sécurité globale. Il ne fait pas d'amalgame entre la remise en cause des libertés attaquées par cette loi dont il demande l'abrogation et la nécessité absolue de donner, sans délai, les moyens humains et matériels aux forces de sécurité dans l'exercice de leur mission et d'être protégés dans leur vie professionnelle et privée.

(...) **Le CCN soutient les AESH** (*accompagnant des élèves en situation de handicap*) qui se mobilisent pour un vrai statut, un vrai salaire, alors que le ministre de l'Education nationale leur oppose une précarité accrue avec une grille de rémunération en dessous du SMIC.

(...) Le CCN exige du gouvernement pour tous les **services publics** l'arrêt des suppressions de postes et de moyens et la **création des postes et moyens nécessaires** à l'accomplissement de leurs missions, dans les hôpitaux, les écoles comme dans tous les ministères confrontés à des restructurations. (...)

L'heure est à la préparation du rapport de force et à la mobilisation pour faire valoir les revendications à commencer par **l'exigence de levée de l'état d'urgence et le rétablissement de tous les droits et libertés.** (...)

Droits et libertés, salaires, assurance chômage, retraites, services publics, le CCN considère que l'action interprofessionnelle, la grève interprofessionnelle s'il le faut, sont nécessaires face au comportement des pouvoirs publics et du patronat qui utilisent la situation sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits et acquis des salariés dans tous les domaines.

Le CCN réaffirme que Force Ouvrière est prête à l'action commune sur ses revendications.

Le CCN appelle toutes les Unions départementales à informer et mobiliser sans attendre tous les syndicats FO, leurs adhérents et militants, à **lancer dès maintenant une campagne de réunions, rassemblements, meetings pour se préparer à l'action.**

Extraits de la résolution du CCN FO des 27 et 28 mai 2021

Et le ministre dans ses conclusions du « Grenelle » prend prétexte de la situation chaotique qu'il a lui-même créée et entretenue par l'austérité, pour avancer vers la privatisation et la gestion de l'Ecole Publique calquée sur les entreprises privées ! Notre fédération a raison de s'y opposer et d'avancer dans l'unité la plus large possible la question d'une initiative envers le Ministère.

Les collègues de Curégan Blanquefort et Gajac St Médard ont raison de dénoncer le manque de postes, de remplaçants. La CE du SNUDI FO 33 estime qu'il faut multiplier ces motions et les faire connaître. Tout comme elle encourage ses adhérents à soutenir la grève nationale des AESH du jeudi 3 juin, en diffusant le communiqué intersyndical départemental appelant à un rassemblement à 11h devant le Rectorat de Bordeaux.

Salaire gelé, manque de postes, non remplacement, structures spécialisées démantelées, promotions et mutations à la tête du client, temps partiels, disponibilités et exeat refusés ! La CE du SNUDI FO 33 donne mandat au bureau pour porter toutes les revendications en matière de postes et conditions de travail lors de l'audience avec le DASEN le 18 juin et défendre tous les dossiers qui lui seront confiés.

La CE du SNUDI FO 33 amplifie ses tournées d'école pour informer, discuter, mobiliser tous les collègues sur la situation et les initiatives à prendre et invite ses adhérents à se rapprocher de leurs délégués FO afin d'en organiser une dans leur école.

Adoptée à l'unanimité